

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Date : 25 janvier 2024

Le 25 janvier 2024 à 14 h, le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Village Terre-Nègre s'est réuni à l'Espace Maurel 3.

Personnes présentes : voir la feuille d'émargement.

1-Les repas

La cuisine prépare sur site environ 900 repas par jour et le service des repas est assuré par la société SODEXO.

Delphine SERRA directrice adjointe SODEXO est présente pour répondre aux questions.

Comment est organisée la distribution des repas en plateaux - petit déjeuner, déjeuner et dîner (secteur, temps de prise du repas...) ? :

Petits déjeuners: A partir de 6h30, 13 chariots de 40 plateaux sont préparés dans les offices de chaque secteur. Le service des petits-déjeuners commence à 7h75 et se termine vers 8h30. Le contenu du petit-déjeuner est précisé sur la carte plateau de chaque résident selon ses souhaits. Le débarrassage est effectué de 8h45 à 9h30.

Remarques de résidents du Buhan et Pelleport 1 : « le thé est parfois froid et le café n'est pas bon ». Mme SERRA répond que le café du matin est le même que celui de l'après-midi, et que la différence peut venir d'un problème de dosage au moment de sa préparation par la machine à café.

A 10h00 : les carafes d'eau et les verres sont remplacés par des verres propres, pour être lavés à la plonge centrale.

Goûters: Ils sont préparés par l'équipe de SODEXO et sont servis par les aides-Soignants (AS).

Comment améliorer le service déjeuner en mode restaurant, accueil, service...?

Le déjeuner est servi de 12h30 à 13h30 ; le temps du repas est au minimum d'une heure.

Le dîner est servi de 18h30 à 19h15 ; le temps du repas est de 3/4 d'heure. Les AS aident le personnel Sodexo pour la distribution des repas en chambre.

Pain : Mme SERRA explique que le pain industriel a été abandonné et qu'il est désormais cuit sur place. Les résidents plébiscitent les petits pains.

Question des résidents : ce temps des repas n'est pas toujours suffisant. Peut-on regrouper les personnes qui mangent lentement et les servir en premier ? Peut-on doter les salles à manger de carafes d'eau et de verres ?

La courtoisie du personnel est requise lors de l'accueil et du service des repas par les résidents. Mme SERRA explique qu'une formation mensuelle est prodiguée auprès du personnel SODEXO, comme par exemple, la mise des couverts, comment entrer dans chambres, etc.

Quand aura lieu la mise en place de la nouvelle vaisselle destinée aux repas servis en plateau ?

La vaisselle fait l'objet d'un inventaire trimestriel. Le matériel défectueux est remplacé.

L'achat de nouvelles assiettes (évitant le dessèchement des plats sur les chariots) est à l'étude.

Les plateaux des petits déjeuners spécifiques ne seront pas remplacés dans l'immédiat.

Propreté :

Les verres en plastiques ergonomiques ont un aspect sale ; ils sont incrustés par les liquides colorés car le personnel les utilise parfois pour servir le thé et le café au lieu de tasses (plus lourdes qu'un verre). Une résidente du Pelleport 3 informe qu'elle nettoie ses couverts matin et soir.

Mme COULAMY, directrice adjointe de l'association gestionnaire, précise que l'établissement s'est équipé d'un lave-vaisselle performant représentant un investissement lourd d'environ 80 000€. Mme SERRA explique que le personnel surveille et rectifie la propreté de la vaisselle à la fin du lavage.

2-Comment peut-être améliorer la communication auprès des habitants sur les modifications d'organisation autour de leur vie quotidienne ?

Une partie des représentants des résidents et des familles sont favorables pour se retrouver afin de débattre sur ce sujet, au sein d'un groupe de travail.

3- Le personnel bénéficie-t-il d'une formation concernant les principes de courtoisie ?

Le DRH Benoit MORDRELLE est présent pour répondre. Il précise que le sujet de la Bienveillance fait partie des axes de formation en 2024. Un budget de 55 000€ y est alloué. L'objectif est de prendre soin de soi et des autres, de communiquer et d'être attentif aux autres, mais aussi de :

- ➔ Donner des outils aux cadres de santé pour développer des pratiques professionnelles favorisant la bienveillance et prévenant les risques de maltraitance ;
- ➔ Donner les clés de la Communication non-violente au sein de l'équipe de 105 AS (plan de formation pluriannuel) ;
- ➔ Mettre en place la méthode MONTESSORI pour l'accompagnement des résidents de l'UHR ;
- ➔ Sensibiliser le personnel sur les effets du vieillissement (fait par nos ergothérapeutes).

Enfin il précise que le personnel de l'Ehpad est stable (peu de départs) et que la quasi-totalité des postes sont pourvus.

4- Où en sont les actions de la mairie pour la réhabilitation de la chapelle en 2024 ?

Emmanuel Chignon, Directeur de l'association gestionnaire, est présent pour répondre. Il rappelle que la chapelle est fermée depuis l'été 2020 (soit 3,5 ans), qu'un architecte est venu pour réaliser un audit en 2022 et que les travaux d'isolation s'élèvent à 400 000€. Enfin, il explique que la dépense incombe à la mairie, propriétaire, qui ne dispose pas de ces fonds.

Toutefois, l'Association Terre-Nègre (association gestionnaire de l'EHPAD) est prête à financer une partie des travaux et à en assurer la maintenance, mais pour cela, il faut revoir le bail emphytéotique signé avec la Ville de Bordeaux, qui est propriétaire du foncier.

La Mairie de Bordeaux dispose de tous les éléments pour entamer une négociation.

De plus, la question est posée au sujet de la cloche qui ne fonctionne plus. Il explique que le mécanisme de la cloche a été endommagé l'été dernier par la foudre et qu'il sera réparé lorsque l'échafaudage sera posé. Par la même occasion, l'horloge sera remise à l'heure.

5- Tarifs de séjour en 2024

Les tarifs évoluent en 2024. Un courrier a été adressé aux familles en ce sens fin décembre.

Ils restent du ressort du Département de la Gironde pour les résidents bénéficiant de l'aide sociale (4 résidents sur 10). Il n'est pas voté actuellement.

Pour les autres résidents, l'évolution du tarif sera désormais fixée par arrêté ministériel. Pour 2024, la hausse est de 5.48%. Cela correspond à l'augmentation des pensions de retraite.

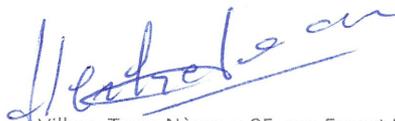
6- Questions diverses

- Qui contacter en priorité en cas de question ? Pour les questions du quotidien, l'équipe infirmière est le contact privilégié. En cas de dysfonctionnements récurrents/graves il faut s'adresser au cadre de santé.
- Pourrait-il y avoir plus de soignants ? Les salaires des soignants sont financés par l'Etat via l'Agence Régionale de Santé. Les effectifs dépendent donc des finances publiques.
- L'affichage des animations n'est pas toujours lisible : L'EHPAD va travailler à des affiches plus visibles.

7- Prochaine réunion

- **8 avril à 14h30 en salle Maurel 3**
- Il est convenu qu'à minima les sujets suivants seront traités : **pédicure, enquête de satisfaction et information de santé.**

La Présidente,
Mme Vicente HERBRETEAU.



Le Président,
Mr Philippe PARENTEAU-DENOEL,

